

*Bibliothèque numérique*

medic@

**Pellissier. Rapport adressé à M. le  
Ministre de l'instruction publique et  
des cultes... sur l'état de l'instruction  
publique en Egypte.**

*Paris : Paul Dupont, [1849].*  
Cote : 90943 t. 04 n° 03

# RAPPORT

ADRESSE

À M. LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

Par **M. PELLISSIER**,

Professeur de philosophie,

CHARGÉ D'UNE MISSION EN ORIENT,

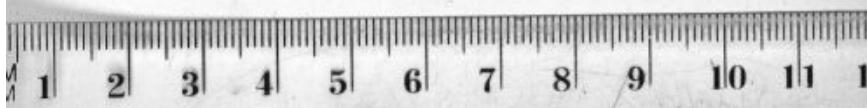
SUR L'ÉTAT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE EN ÉGYPTE.

— — —  
PREMIÈRE LETTRE.

Monsieur le Ministre,

J'aurais voulu justifier par plus d'empressement la confiance dont j'ai été honoré ; mais ce n'est que sur les bords du Nil que j'ai rencontré assez de calme pour recueillir quelques observations dignes de vous être adressées. Les derniers événements accomplis en Egypte donnent d'ailleurs un nouvel intérêt à cette étude. Contre toute prévision, Abbas-Pacha succède à son grand-père. La postérité a commencé pour Méhémet-Ali avant sa mort, peut-être même, au moment où cette lettre vous parviendra, aura-t-il terminé sa longue et orageuse carrière. Le moment est donc venu de juger les œuvres de cet homme remarquable, de rechercher quel a été son but, d'apprécier la valeur de ses créations par les fruits qu'elles ont portés, de trancher enfin cette question tant de fois débattue, s'il a été réellement pour l'Egypte un prince régénérateur ou s'il ne doit être considéré que comme un intrépide homme de guerre, un politique habile et audacieux, qui a su par quelques sacrifices appartenants s'assurer l'intérêt de l'Europe et la sympathie de la France. Si minime que soit la partie des œuvres de Méhémet-Ali qu'il m'appartient d'examiner, elle est loin d'être la moins importante, car elle doit donner la mesure de ses projets réels pour l'avenir. Le réformateur qui veut sincèrement le bonheur et l'éducation morale d'un peuple doit le porter, avant tout, par l'éducation, à la hauteur des destinées qu'il lui prépare.

En même temps que cet examen des institutions de Méhémet et des fruits qu'elles ont donnés peut éclairer sur le mérite



de cet homme extraordinaire, il aidera à bien apprécier la conduite que va tenir son successeur sur lequel les yeux de l'Europe seraient sans doute fixés sans la gravité des intérêts qui retiennent exclusivement l'attention de chaque peuple. D'après la manière dont Abbas-Pacha traitera les établissements d'instruction publique, il sera facile de prévoir ce qu'on peut attendre de lui. On saura si l'Egypte doit rester vouée à la plus arbitraire tyrannie, ou si les populations, longtemps abrutiées par la misère et le despotisme, reprendront enfin le rang auquel semblent les appeler le souvenir de leurs ancêtres, la beauté de leur ciel, la fertilité de leur sol et les qualités d'esprit et de cœur dont l'abjection n'a pas encore effacé en eux toutes les traces.

Dès longtemps Méhémet-Ali, ayant reconnu l'insuffisance des écoles arabes, pour fournir à l'Egypte les hommes capables d'élever cette contrée au degré d'importance qu'il rêvait pour elle, avait essayé d'y suppléer par des établissements nouveaux. Mais ces écoles, fondées dans un but d'utilité immédiate, avaient été créées séparément et à mesure que le besoin en était éprouvé. Indépendantes les unes des autres, elles ne relevaient pas d'une autorité supérieure. Il n'y avait entre elles aucun lien, aucune hiérarchie; elles formaient une masse et non un système. Ce désordre dans l'organisation générale descendait jusque dans les moindres détails. Le directeur de chaque école, maître chez lui, traçait arbitrairement un programme d'études qu'il modifiait à sa fantaisie; le plus souvent même, il ne suivait aucune méthode. Au-dessous de lui, chaque professeur jouissait et abusait de la même liberté. Les résultats obtenus firent bien vite sentir le vice de ces institutions. Les élèves qui peuplaient les écoles avaient été pris au hasard et répartis sans aucun égard à leur aptitude; à leur sortie, ils étaient admis dans les différents services publics, sans autre garantie de leur capacité qu'un certificat du directeur de l'école. Aussi se trouvaient-ils presque toujours bien au-dessous de ce qu'on avait le droit d'attendre d'eux. Ces inconvénients, joints au désordre ruineux de l'administration des écoles, firent comprendre la nécessité d'une organisation systématique de l'instruction. Une commission de douze membres, parmi lesquels se trouvaient cinq Européens dont l'influence était prépondérante, fut chargée de ce travail au mois de décembre 1835, et deux mois après elle soumit au pacha un programme très-détailé d'enseignement dont voici une analyse sommaire.

Un *conseil supérieur*, composé d'un président et de trois membres inamovibles, auxquels sont adjoints six membres consultants, est chargé de la direction et de la surveillance de toutes les écoles. Ce conseil en nomme tous les fonctionnaires, hormis le directeur, il en crée et modifie les règlements et programmes; il en suit les travaux, par les rapports mensuels que lui adressent les directeurs, par les procès-verbaux que lui envoie chaque mois le

conseil d'instruction et de discipline, établi dans quelques écoles ; par des inspections trimestrielles dont il charge, soit un de ses membres, soit un délégué ; par des inspections extraordinaires qu'il ordonne toutes les fois qu'il le juge convenable. Ce conseil ne relève d'aucun ministre et communique directement avec le pacha. Il renvoie aux différents ministères spéciaux toutes les fournitures nécessaires à l'entretien des écoles. Ses attributions le renferment étroitement dans le domaine de l'enseignement.

Trois degrés sont établis dans l'instruction publique : l'*enseignement primaire* destiné à répandre l'instruction élémentaire et à fournir des élèves aux écoles plus élevées ; l'*enseignement préparatoire*, intermédiaire entre le premier et le dernier degré ou l'*enseignement spécial*.

Les dispositions communes à tous les degrés d'enseignement sont : 1<sup>o</sup> la répartition des élèves en autant de divisions qu'il y a d'années d'études ; 2<sup>o</sup> les examens trimestriels destinés à constater les progrès des élèves ; 3<sup>o</sup> les examens annuels qui ont pour but de fixer le nombre des élèves admis à passer dans une division ou dans une école supérieure ; 4<sup>o</sup> l'exclusion des élèves qui n'auraient pas satisfait à l'examen de sortie ; 5<sup>o</sup> le casernement des élèves qui sont nourris, logés, entretenus et soldés par l'Etat ; 6<sup>o</sup> l'administration confiée à un directeur, qui a sous ses ordres un personnel déterminé dans les moindres détails et dont la nomination appartient au conseil supérieur de l'instruction publique.

I. L'*enseignement primaire* est donné dans 50 écoles, dont 4 au Caire, 1 à Alexandrie et les autres réparties proportionnellement dans toutes les provinces de l'Egypte à 5,500 enfants de sept à douze ans, pris dans les villes et villages. Le cours d'études, dont la durée est de trois ans, se compose de la *lecture, l'écriture, la langue arabe, les éléments de l'arithmétique, l'instruction religieuse*.

Le personnel enseignant est formé d'un directeur et de deux professeurs.

II. L'*enseignement préparatoire* est donné à 2,000 élèves dans deux écoles : l'une de 1,500 élèves établie au Caire, l'autre de 500 établie à Alexandrie. Ces écoles doivent former des élèves pour les écoles spéciales. Elles se recrutent dans les écoles primaires, mais admettent également tous les jeunes gens qui réuniraient les conditions de savoir exigées à la sortie de ces écoles. La durée des études y est de quatre ans. Les objets d'enseignement sont : l'*arabe, le turc, le persan, l'arithmétique, les éléments d'algèbre, les éléments de géométrie, des notions générales d'histoire et de géographie, la calligraphie, le dessin linéaire, de figure et de paysage*. Les leçons sont données par vingt-un professeurs.

L'école est soumise à l'autorité d'un directeur aidé d'un sous-directeur, de trois préfets et de douze maîtres d'études. Un conseil d'instruction et de discipline se réunit tous les mois, sous la présidence du directeur, pour entendre le rapport du

sous-directeur et statuer sur l'exclusion des élèves qui auraient encouru cette punition. L'exclusion, qui n'est définitive que sur la décision du conseil supérieur, entraîne le renvoi dans les emplois subalternes des services publics.

III. *L'enseignement spécial*, qui doit former des sujets pour les services civils et militaires, est donné dans les sept écoles suivantes établies au Caire ou dans les environs :

1<sup>o</sup> *Ecole des langues*, destinée à former des traducteurs du français en arabe et en turc, et des professeurs pour les écoles spéciales.

2<sup>o</sup> *Ecole polytechnique*, dont les élèves sont préparés aux écoles d'application d'artillerie, de génie maritime, des ponts et chaussées, des mines, et rendus aptes à tout service qui exige des connaissances en physique et en mathématiques.

3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup>, 5<sup>o</sup> *Ecoles d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie*, destinées à fournir des officiers pour ces différentes armes.

6<sup>o</sup> *Ecole de médecine* pour l'instruction des officiers de santé et des pharmaciens nécessaires à l'armée et au service civil.

7<sup>o</sup> *Ecole de médecine vétérinaire*.

Dans chacune de ces écoles, qui a son règlement et son programme spécial, la durée des études est fixée à cinq ans.

Tel est, en résumé, et dans son ensemble le système établi en 1836 par la commission nommée à cet effet. *A priori*, et en réservant les objections que pouvait suggérer l'expérience, rien de plus simple, de mieux entendu, de mieux approprié aux besoins du pays. Lorsqu'on prend pour base la moyenne des naissances en Egypte, on voit que la dix-huitième partie de la population, ou à peu près six enfants sur cent, doivent recevoir l'instruction primaire; qu'après trois ans d'études, les deux tiers reviennent se mêler à la classe ignorante où ils répandent quelques lumières; que le reste ou le cinquantième de la population acquiert dans les écoles préparatoires et spéciales une instruction complète et doit fournir l'administration et l'armée d'hommes éclairés et capables. Ce résultat n'était ni trop ambitieux à espérer, ni trop mième pour être dédaigné.

Il est cependant quelques critiques suggérées par la lecture seule de ce programme. On peut regretter que les connaissances scientifiques n'aient pas été plus répandues et qu'on n'ait pas songé à l'agriculture et à l'économie rurale, pour un pays dont la terre et ses produits forment la première et principale richesse. En copiant un peu trop fidèlement les programmes des écoles françaises, la commission a oublié d'établir des *écoles normales* propres à fournir des maîtres pour les différents degrés d'enseignement et à affranchir l'Egypte du tribut qu'elle paye à l'Europe, en lui demandant presque tous ses professeurs. Les attributions de l'Ecole polytechnique ne sont pas assez déterminées : cette école sert à préparer des sujets pour d'autres écoles spéciales, dont quelques-unes même ne sont pas orga-

nisées. Il y a aussi quelque inconvénient à soumettre à la direction du conseil supérieur des écoles aussi spéciales que celles d'artillerie, de cavalerie et d'infanterie, qui semblent relever plus naturellement du ministre de la guerre. Enfin, on devait craindre quelque désordre et quelques embarras de cette nécessité où est placé le conseil, d'avoir recours aux différents ministères spéciaux pour les fournitures et les besoins du service.

Cependant tel qu'il est et malgré ses imperfections, ce programme établissait en Egypte un système fortement constitué, un, rationnel, et dont le principal élément de durée consistait dans la création des conseils intérieurs de discipline et d'administration. Il était à craindre que les directeurs, presque tous Européens, ignorant, ou peu s'en faut, les mœurs et les préjugés du pays, ne courussent le risque de prendre des mesures propres à les blesser. Le conseil devait éclairer le directeur, et, prenant sur lui la plus grande part de la responsabilité, le mettre à couvert, tout en respectant son autorité. Cette ingénieuse création pouvait seule faire accepter et rendre durable la direction des écoles par des Européens; c'est peut-être l'institution qui atteste le mieux la sagesse et la prévoyance de la commission.

Je compte, Monsieur le Ministre, vous dire dans une prochaine lettre ce qu'est devenue cette création qui fait le plus grand honneur au vice-roi et à ceux qui l'ont éclairé de leurs conseils. J'essaierai, en même temps, de juger les modifications que ce système a subies, d'apprécier les révoltes qui se sont opérées. De cette façon paraîtra ce qu'on a voulu faire et ce qui en est résulté. Vous aurez sous les yeux un état exact de l'instruction publique, en Egypte, à l'avènement du nouveau vice-roi; et il sera facile de contrôler l'opportunité des changements qu'il lui plaira d'introduire dans cette partie capitale des créations de son prédécesseur.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance des sentiments de profond respect avec lesquels

J'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble serviteur,

PELLISSIER.

Le Caire, 20 avril 1849.

## SECONDE LETTRE.

Monsieur le Ministre,

J'espérais vous présenter le tableau des premiers pas de l'Egypte moderne dans la voie de la civilisation. Une révolution récente fait de ce rapport l'histoire complète d'une des créations les plus remarquables de Méhémet-Ali. Elle aura été aussi la plus éphémère : il n'y a plus d'établissement d'instruction publique en Egypte.

L'activité naturelle de Méhémet-Ali et cette impatience commune à tous les despotes, qui ne souffre pas d'intervalle entre le projet et l'exécution, firent opérer des merveilles. L'Egypte se couvrit comme par enchantement d'écoles établies dans de vastes bâtiments et fournies du personnel et du matériel nécessaires. De tous les points du territoire, les élèves y furent amenés de vive force. On commença même à traduire quelques ouvrages élémentaires indispensables à l'enseignement. En peu de temps le nouveau système fonctionna avec toutes les apparences de la vitalité. Mais il fallait dix années au moins pour qu'une première génération d'élèves passât régulièrement par tous les degrés d'instruction et présentât des résultats appréciables. L'inconstance du prince et des événements imprévus ne permirent pas d'attendre jusque-là. Au bout de cinq ans, Ibrahim-Pacha, aigri et découragé par ses revers en Syrie, proposa à son père la destruction d'établissements ruinés selon lui. On eut grand-peine à faire admettre au vice-roi la nécessité d'en conserver au moins une partie. On ne pouvait rien répondre à cette objection, que la diminution des forces armées et de l'importance politique de l'Egypte entraînait une diminution dans le personnel militaire et administratif, et par suite une réduction des établissements destinés à le fournir. A vrai dire, l'influence européenne avait seule glissé, dans le règlement constitutif de l'instruction publique, cette mention par trop libérale pour un Turc, que les écoles étaient destinées à répandre les lumières dans le peuple. En les réduisant à préparer au vice-roi des ingénieurs, des officiers, des traducteurs et des médecins, la réforme provoquée par Ibrahim-Pacha les ramena au rôle que voulait leur assigner son père. Toutefois, à dater de cette transformation, Méhémet Ali ne prit qu'un médiocre intérêt aux travaux de ces établissements. En 1836, il s'était montré fier de donner le jour à une grande institution ; depuis 1841, il en laissa négligemment végéter les débris. Le zèle des directeurs et des professeurs donna seul quelque vie à ce système mutilé. Le nombre des écoles primaires fut abaissé à cinq ; elles reçurent 1,000 enfants. Une seule

école préparatoire fut maintenue au Caire. Toutes les écoles spéciales furent conservées ; mais le nombre des étudiants fut considérablement diminué. Cinq cents élèves seulement étaient instruits à l'école préparatoire et répartis entre les écoles spéciales. Cet état de choses dura jusqu'au commencement du mois d'avril de l'année 1849. C'est à ce moment que je visitai les écoles.

L'*Ecole polytechnique* était composée de 80 élèves réunis à Boulac, dans un vaste palais, sous la direction de M. Lambert. C'est la seule où le système militaire n'ait pas été appliqué. L'ordre y est maintenu par les habitudes studieuses des élèves et leur affection pour le directeur. La cordialité de l'esprit de famille n'enlève d'ailleurs rien au respect dont le directeur doit être l'objet. Le programme d'études de cette école avait d'abord été calqué sur celui de l'*Ecole polytechnique* de Paris. Une suite de réformes l'a rapproché de l'enseignement donné à l'*Ecole centrale des arts et manufactures*, qui convient beaucoup mieux aux besoins de l'Egypte. La géométrie, la physique, la mécanique et l'architecture, sont depuis cinq années les principaux objets d'étude. Les méthodes choisies par M. Lambert, d'après son expérience et la connaissance du génie arabe, inclinent à mettre sans cesse l'application à côté de la théorie. Ainsi le cabinet de physique, riche de tous les instruments nécessaires à l'étude complète de la science, sert moins à l'ornement de l'école et à la satisfaction de l'amour-propre des professeurs qu'aux exercices journaliers des élèves. Une pensée de prévoyance, et le désir d'amener l'Egypte à faire moins d'emprunts à l'Europe, ont fait adjoindre à ce cabinet un atelier pour la réparation et la construction des instruments. Le laboratoire de chimie, monté avec grand soin, a déjà rendu des services au pays. C'est là que sont apportées toutes les substances dont l'étude chimique offre quelque intérêt scientifique ou industriel. J'ai vu moi-même les résultats de l'analyse qu'on avait fait subir aux échantillons de houille dont un de nos compatriotes, M. Nettinger, espère avoir trouvé des couches précieuses dans la Haute-Egypte. Depuis quatre années, l'école a fourni au vice-roi, 108 ingénieurs des ponts et chaussées, 62 directeurs d'ateliers divers, 28 professeurs de sciences, 21 ingénieurs des mines, 18 directeurs ou inspecteurs de fabriques, etc., enfin les élèves ont traduit eux-mêmes en arabe près de 25 ouvrages français dont la plupart ont été lithographiés à l'école et les autres imprimés. Parmi ces ouvrages, qui servent de base à l'enseignement, j'ai remarqué les *Familles chimiques* de Despretz, la *Géométrie descriptive* d'Olivier, la *Géologie* de Boubée, l'*Astronomie* et la *Géodésie* de Francœur.

En dehors de l'école, M. Lambert a encore fondé un observatoire où il a établi quatorze de ses meilleurs élèves. Dans la plaine qui s'étend de Boulac au Caire, les Français avaient con-

struit un petit fort qui domine toute la campagne. Par un sentiment délicat de piété patriotique, c'est là que M. Lambert a voulu installer ses jeunes astronomes. Quelques instruments ont été exhumés de magasins où ils étaient enfouis, d'autres ont été demandés à Londres et à Paris, et grâce à la persévérance du maître, à l'ardeur et à la docilité des élèves, on fait maintenant nuit et jour, avec exactitude, des observations dont il est tenu registre, sur les phénomènes hygrométriques, barométriques et thermométriques, sur l'état du ciel, sur la direction des vents, sur le passage des astres principaux. A la demande de la Société royale de Londres, les disciples de M. Lambert font encore quelques études sur les variations de l'aiguille aimantée. Après avoir disposé l'observatoire avec un zèle qui n'a reculé devant aucun genre de travail, après avoir instruit et installé ses élèves, M. Lambert les a livrés à eux-mêmes et se contente d'encourager leurs travaux par sa bienveillante attention. Il est touchant de voir cette société de jeunes gens, dont le plus âgé n'a pas vingt-cinq ans, s'efforcer, au milieu de la barbarie qui les entoure, de renouer la chaîne des traditions historiques, et de se rattacher à l'Europe en régénérant en Egypte une science cultivée avec éclat par leurs ancêtres. Ils ont pleinement le sentiment de cette mission, et le pur amour de la science les retient seul dans cette position modeste. Il n'en est pas un qui ne puisse obtenir dans l'armée ou dans le service civil un grade beaucoup plus brillant. Cette petite colonie scientifique où se rédige l'almanach égyptien, et où se détermine l'époque précise des principaux phénomènes célestes, est sans contredit la plus heureuse fondation ; elle ne mérite que des éloges. L'Egypte recueillera-t-elle le fruit de tant de peines inappréciées ? cette intéressante institution sera-t-elle respectée par l'aveugle brutalité qui bouleverse tout dans ce malheureux pays ?

Quand on quitte l'Ecole polytechnique pour entrer dans l'*Ecole des langues*, dirigée par un Arabe, il est impossible de n'être pas frappé d'une différence flatteuse pour l'amour-propre européen. Bien que la discipline de l'école soit toute militaire, on y regrette la propreté, l'ordre, la régularité ; conditions extérieures qui sont indispensables à la prospérité d'un grand établissement. Il est vrai qu'au moment où j'ai visité l'Ecole des langues, un ordre imprévu du vice-roi y avait jeté le trouble. Toutes les études étaient suspendues. Je n'ai pu voir que le *bureau de traduction*, où les vingt premiers élèves mettent en turc et en arabe les meilleurs ouvrages français. Cette fondation, à laquelle on n'avait pas songé d'abord, est due à la prévoyance du directeur actuel de l'école. M. Reftâ-Bey a compris de quel secours serait une collection d'ouvrages élémentaires écrits dans la langue du pays, et que par là le succès de l'enseignement serait rendu plus facile. Il a lui-même donné l'exemple, en ouvrant la série de ces

travaux par une traduction du *Précis de la géographie universelle* de Malte-Brun.

Je ne puis parler avec connaissance et détails de l'*Ecole de cavalerie*. Cette école fondée, et dirigée par un Français, M. le colonel Varin, est établie à Ghiseh, en face du Vieux-Caire. C'est de toutes les institutions européennes celle qui a donné les résultats les plus brillants. Elle flatte les goûts militaires des Turcs, qui, presque tous, y envoient leurs enfants. L'instruction qu'ils y reçoivent est à peu près celle de notre école de Saumur. J'ai eu l'occasion d'entendre faire de cette école, et surtout du directeur, un éloge vivement senti par un colonel turc, gouverneur de Suez, qui avait appris de M. le colonel Varin à parler notre langue et à aimer notre pays.

L'*Ecole d'infanterie* établie à Abou-Zabel aux portes du Caire et sur la limite du désert, était, m'a-t-on dit, dans un état de complète désorganisation.

Le tact et l'habile fermeté de M. Princetot, capitaine français d'artillerie, ont tiré du même état l'*Ecole d'artillerie* établie à Tourah, près du Caire. Il a été secondé dans cette régénération par le concours empressé de M. Hippolyte, professeur de dessin à l'école. Quand j'ai visité ce bel établissement, la discipline y avait été si bien rétablie, qu'elle rendait désormais toute punition inutile. Je n'ai pu juger que du soin avec lequel sont exécutés les dessins, les levés de plans, les tracés de fortifications passagères et permanentes. Une exquise propreté dans les dortoirs et les réfectoires, un ordre parfait dans les salles d'étude, témoignent et du bon vouloir des élèves, et de l'excellente direction à laquelle ils sont soumis.

L'*Ecole de médecine* a été la première fondée. C'est aussi celle qui a donné les résultats les plus considérables. Il est impossible de se faire une idée des difficultés de tout genre qu'a dû surmonter M. le docteur Clot, créateur de cette école. Sa vie même a été mise en danger par les préjugés religieux qui s'opposaient aux travaux anatomiques. Le langage médical à créer, les ouvrages spéciaux à faire traduire, l'enseignement théorique et pratique à organiser, tout cela ne paraît rien quand on songe à l'ignorance des élèves auxquels on a dû apprendre d'abord à lire et à écrire. Ce qu'il a fallu dépenser de patience et de résolution invincible pour triompher de toutes ces difficultés n'est assurément pas payé par les fruits que M. le docteur Clot a recueillis de son travail. La plus belle récompense qu'il en ait reçu, c'est ce témoignage précieux d'un homme éminent dans la science et dans la pratique, M. le professeur Lallement de Montpellier : « L'école de médecine du Caire peut, dès aujourd'hui, fournir des praticiens dignes de confiance et même quelques sujets propres à l'enseignement. »

En résumé et d'une façon générale, l'organisation des écoles est bonne, le zèle des maîtres au-dessus de tout éloge, l'esprit

des élèves irréprochable, les examens annuels et de sortie très-satisfaisants; et cependant si l'Egypte veut un officier instruit, un ingénieur habile, un médecin sûr, elle est encore réduite à les demander à l'Europe. Répartis dans les services militaires ou civils, les meilleurs élèves des écoles restent au-dessous de leur tâche. Parfois même, leur tenue et leur conduite ont pu fournir des armes à la malveillance, et faire douter des bienfaits de la civilisation. C'est là un fait digne de remarque, et l'étude des causes qui l'ont produit vaut la peine qu'on y prête quelque attention.

Une lacune importante avait été laissée dans le programme général primitif. L'oubli est surprenant venant d'Européens : il n'avait pas été fait une assez large place à l'enseignement du français. Quand on songe à la difficulté que présente, même pour nous, l'intelligence des ouvrages scientifiques, on s'explique aisément que des jeunes gens qui connaissent à peine notre langue n'aient pu y puiser qu'une instruction superficielle et toute de mémoire. Les Arabes ont déjà une disposition naturelle à saisir vivement et à retenir avec une scrupuleuse fidélité tout ce qui les frappe, sans s'inquiéter de le comprendre. On avait négligé de prévenir ce mal ; les directeurs des écoles ont fait leurs efforts pour réparer cet oubli : tous ont ajouté un cours de français aux cours fixés dans leurs programmes. Mais si fréquentes que fussent les leçons, elles venaient un peu tard et se mêlaient d'ailleurs à tant d'études diverses que le fruit en était presque perdu. Le seul remède efficace eût été la continuation des études au sortir de l'école, mais cela était impraticable et ce fut une seconde cause d'insuccès.

Les officiers formés par les écoles d'artillerie et d'infanterie sont tous des enfants de fellahs. Comme tels, ils ne peuvent espérer aucun avancement; à peine en cite-t-on deux qui sont parvenus au grade de colonel, et les citer, c'est confirmer la règle par l'exception. L'ignorance de leurs chefs les prive de tout secours et de tout encouragement, et le vernis d'instruction qu'ils ont reçu est bientôt effacé par le contact des Turcs et de leurs compatriotes. Quelqu'un d'eux échappe-t-il au découragement et veut-il résister à cette influence, une jalouse haineuse le poursuit de régiment en régiment, et lorsqu'il s'obstine, il est éloigné par quelque mission d'où l'on espère ne le voir jamais revenir. La politique du pacha ne lui permettait pas de rien entreprendre contre ce mal. Ce n'était pas sans raison qu'il avait choisi les fellahs pour leur faire donner quelque instruction. Outre qu'il eut trouvé dans le caractère, l'intelligence et les mœurs des Turcs, des obstacles invincibles, il se souvenait encore trop bien des mameluks et aurait craint de mettre aux mains de ses compatriotes une arme nouvelle contre lui. Il a préféré les tenir sous sa domination par leur ignorance, heureux de les voir entretenir, par leur despotisme, la haine de leurs subordonnés qui

assurait son empire. C'est sans doute la même politique qui fait donner toutes les places de l'administration à des coptes, que leur religion condamne à ne jamais conquérir la moindre influence sur les populations musulmanes. La maxime de Louis XI est de tous les temps, de tous les pays, de toutes les tyrannies.

Des faits à peu près semblables rendent raison des reproches adressés aux ingénieurs fournis par l'Ecole polytechnique. Dès leur sortie de l'école, ces jeunes gens ont été mis sous la direction d'anciens ingénieurs moins instruits qu'eux, mais plus rompus à la pratique. Jaloux des nouveaux venus qui menaçaient de les supplanter, ces ingénieurs n'ont pas manqué de tendre des pièges à leur inexpérience : il n'a pas été difficile de les y faire tomber. Leurs fautes mises en plein jour, et grossies par une malice intéressée, ont fait porter sur eux un jugement beaucoup trop sévère.

L'accusation d'ignorance, dirigée contre les nouveaux médecins arabes, trahit sans doute la répugnance qu'éprouvent les Orientaux à admettre les sciences de l'Occident et à rejeter l'empirisme grossier de leurs devins. Peut-être aussi des tentatives louables, mais prématuérées, ont-elles eu pour résultat d'abaisser le niveau des connaissances. Dans l'espoir de naturaliser la science en Egypte, on s'est trop hâté d'abandonner à des Arabes les chaires confiées dans le principe à des médecins européens. Devait-on espérer que quelques années de travail dans les écoles de France auraient pu mettre des jeunes gens, qui parlent à peine notre langue, en état d'enseigner à d'autres ce qu'eux-mêmes venaient d'apprendre. La formation d'un personnel enseignant veut plus de patience et de maturité. Répandus sur le sol de l'Egypte, les médecins nouveaux ont souvent été entraînés par la misère à compromettre leur dignité. Mal en rapport avec l'importance de leur situation, l'exiguité de leur traitement devait soumettre à de trop rudes épreuves cette cupidité qui est au fond du caractère arabe.

A ces causes particulières d'insuccès on pourrait en ajouter d'autres qui ne manquent pas d'importance. Les défauts et les qualités propres aux races orientales, comme le manque de persévérance et d'esprit de suite, une excessive mobilité, plus de curiosité que d'esprit d'investigation, une grande habileté dans les arts manuels et d'imitation servile, peu de facilité pour la création ou l'application. J'indiquerai seulement aussi les obstacles qui naissent du gouvernement despote : nulle confiance dans l'avenir, dont le maître dispose ; la crainte incessante, non de faire mal, mais de déplaire, le savoir-faire plus profitable que le savoir, l'adulation que le vrai mérite. Ce ne sont là que des difficultés de second ordre, j'en veux venir à la plus importante de toutes. Les autres levées, cette dernière suffirait à rendre infructueuses les tentatives les plus intelligentes. C'est la profonde abjection poli-

tique, sociale et morale dans laquelle reste plongée la race égyptienne.

C'est peu que les Turcs écrasent sous un despotisme dédaineux une population dont ils rougiraient de parler la langue ; c'est peu que la communauté même des croyances religieuses ne puisse tempérer ce dégoût ; la dégradation des fellahs en est venue à ce point qu'ils se méprisent eux-mêmes, jusqu'à préférer la domination brutale d'un Turc au gouvernement d'un des leurs. Ce jugement honteux, porté sur elle-même par la race conquise, explique et légitime presque le despotisme de la race conquérante. Esclave politique des Turcs, le fellah n'avait pas même d'état civil. Depuis quelques années seulement, le vice-roi fait enregistrer les naissances et les décès. Jusqu'à ce moment le fellah venait au monde et était jeté en terre sans que le gouvernement en sût rien. Le maître ne prenait pas même le soin de compter son troupeau. Cette expression n'a rien d'exagéré : bien qu'il ne porte pas le nom d'esclave, le fellah ne s'appartient pas. Attaché à la terre par les travaux de la culture, il n'en possède pas même un coin assez grand pour recevoir ses défuntes. La terre est à l'Etat, qui, chaque année, lui en confie une partie à cultiver, lui abandonnant quelques fruits pour salaire. Il n'y a qu'un propriétaire en Egypte, c'est le vice-roi ; le Turc est un soldat, le fellah est un journalier.

Cependant, même sur cette terre étrangère qui n'est pour lui qu'une source de fatigues et de souffrances, le fellah pourrait encore goûter les joies et subir les influences bienfaisantes de la famille. Les mœurs orientales ne le permettent pas. Sans aucun lien solide avec son mari, la femme est presque toujours rejetée par la misère ou le caprice hors de la maison où elle est devenue mère. Tour à tour instrument de plaisir et objet de dégoût, elle traîne après elle, de maison en maison, des enfants qui n'ont jamais connu leur père. La multiplicité des femmes, l'oubli de toute pudeur, la promiscuité des sexes, flétrissent de bonne heure l'imagination et le cœur de ces enfants et les condamnent à une dépravation précoce. Quelle éducation morale pourraient-ils recevoir sous ces huttes plus mobiles que la tente du nomade ? L'Egyptien n'a pas même une maison ; de la boue du fleuve il se construit une cabane que le fleuve emportera. Alors il ira l'élever à quelques pas plus loin, moins prévoyant que la brute qui sait mettre son gîte et ses petits à l'abri du danger.

A défaut des instincts et des enseignements moraux dus à la propriété, à défaut des sentiments et des vertus qui naissent autour du foyer domestique, l'amour et l'orgueil du travail pourraient encore relever cette race malheureuse, si les mœurs et la religion ne venaient la frapper d'un dernier coup, lui infliger une dernière flétrissure. L'idéal de la vie humaine en Orient, c'est le repos. Etrange opposition : suivant nous, vivre, c'est agir ; celui-là vit plus qui agit plus et mieux ; l'importance et la mo-

ralité de l'action sont une meilleure mesure de la vie de l'homme que le nombre des années : pour les musulmans, vivre, c'est se reposer, celui-là seul mérite le nom d'homme qui peut abandonner tout travail à des instruments inférieurs, pour s'enfermer dans le calme d'uneoisiveté qui le rapproche de Dieu. Les prodiges opérés par l'activité des Européens inspirent en Orient plus de stupéfaction que d'admiration réelle. On prend assez volontiers en pitié tout le mouvement que nous nous donnons. Plus d'une fois, Méhémet Ali lui-même, malgré sa sympathie pour les œuvres de la civilisation, malgré son activité presque européenne, aux moments où le succès ne venait pas assez vite au-devant de son impatience, s'est pris à se demander avec lassitude et découragement si les Turcs n'ont pas le vrai sens de la vie humaine. Le Coran d'ailleurs vient au secours de la paresse naturelle aux races orientales. Il proscrit comme sacrilége tout travail intellectuel. Le dilemme est simple et sans réplique. Un livre ne peut être bon qui ne contienne ce que renferme déjà le livre sacré, source unique de toute science ; il n'en est donc pas un dont l'étude ne doive être dangereuse ou pour le moins inutile.

Il y a des éléments nécessaires à l'existence d'une société humaine, digne de prendre rang dans la marche de la civilisation ; ces éléments, l'Egypte ne les possède pas encore. Propriété, famille, travail, base éternelle de toute société, principe de toute morale humaine, source de tout progrès, véritable et sainte devise de l'humanité et de la civilisation. Sans la propriété, pas de patrie, nul ordre, nulle stabilité, nul avenir ; sans la famille, nulle tradition de moralité et d'honneur, nulle affection, nul soin du lendemain ; sans le travail, nul progrès, nulle grandeur légitime et durable : la société est impossible, la vie s'éteint, la civilisation se retire, l'humanité s'évanouit, il ne reste plus que des brutes condamnées à une bestialité irremédiable.

Au sein d'une population si mal préparée à recevoir les bienfaits de la civilisation, si hostile à toute culture intellectuelle, des établissements d'instruction publique, calqués sur ceux de l'Europe, ne pouvaient être qu'une superfétation, une sorte d'ornement tout extérieur, incapable d'être accueilli et d'entrer jamais dans les mœurs. Des institutions en apparence plus modestes, attaquant le mal au cœur de la population, auraient sans doute poussé dans le pays des racines plus profondes ; elles n'auraient pas été à la merci d'un caprice ou du moins auraient laissé après elles des traces moins fugitives. Une première mesure, et ce n'est pas la moins importante, eût été la réforme des écoles établies pour les petits enfants dans les mosquées. Elles sont restées intactes en dehors du système nouveau. L'enseignement du Coran et la façon dont il est pratiqué contribuent de bonne heure à l'abrutissement de la population. Dès leur entrée à l'école, presque tous les enfants perdent la vivacité primitive, l'animation

intelligente de leur physionomie. Tout le monde sait que, entassés dans une salle souvent trop petite, accroupis, la journée presque entière, ils répètent tous ensemble, à haute voix, les versets que leur apprend le maître. Le bruit monotone de ces cris incessants et le mouvement d'oscillation qu'ils impriment à leurs corps pendant qu'ils bredouillent des mots sans les comprendre, produisent bientôt en eux une sorte d'ivresse semblable à celle des derviches pendant certaines fêtes religieuses. Renouvelée chaque jour, cette ivresse les hébète et donne à leur regard cette étrangeté dont tous les voyageurs sont frappés. Au lieu d'être franc et droit, le regard de presque tous les Orientaux est oblique et mal assuré, il semble retenir quelque chose de la profondeur de l'extase et du vague de l'imbécillité. Des efforts auraient pu être tentés en même temps pour éveiller l'esprit de famille par une répression sévère des licences tolérées plutôt qu'autorisées par la loi religieuse. Parti de haut, l'exemple d'une vie plus régulière n'aurait pas manqué d'imitateurs, et je sais même tels ulémas importants qui auraient mis tout leur crédit au service de cette régénération de la société en Orient. Sans doute on n'aurait su apporter à cet essai trop de mesure et de circonspection ; les réformes morales veulent plus de patience que de vigueur, plus de sagesse que d'audace : elles sont moins aisées que les révolutions politiques ; le plus honteux préjugé coûte plus de peine à déraciner que le meilleur gouvernement à détruire. Une innovation encore très-libérale et très-propre à tirer les Egyptiens de leur abjection, c'était la création d'une armée exclusivement égyptienne. Il faut rendre à Ibrahim-Pacha cette justice, qu'il avait deviné et se proposait de mettre en œuvre ce moyen. Par là il aurait sans doute réussi à constituer une nationalité arabe. Le drapeau est comme le foyer d'une grande famille ; c'est le centre de nobles affections ; sous son ombre germent et grandissent volontiers les idées de dignité personnelle, d'honneur, de devoir. La vie aventureuse du soldat développe ses idées en les multipliant. La pensée de la mort qu'il doit toujours être prêt à affronter, élève son âme jusqu'à la source des inspirations les plus généreuses et lui fait une habitude du dévouement et de la résignation. Le fellah est naturellement brave ; cette voie de perfectionnement moral pouvait lui être ouverte.

Aucun moyen de cette nature n'a été employé par Méhémet-Ali. Il n'a pas même dû y songer ; son but n'était évidemment pas celui qu'on lui a prêté gratuitement en Europe. Une méprise assez commune nous fait transporter, en dépit de toute vraisemblance, nos passions et nos idées dans tous les pays et à toutes les époques. Nous ne pouvions cependant pas exiger du pacha d'Egypte qu'il songeât à l'affranchissement de ses serfs, à la liberté civile et politique, au développement du principe de la démocratie. Méhémet-Ali considérait l'Egypte comme son empire

et son bien : il a voulu rendre son empire le plus puissant, son bien le plus productif possible. C'est comme movens d'arriver à ce but qu'il a créé et protégé des établissements d'instruction non publique, le mot est mal appliqué, mais particulière, et unique ment pour sa propre utilité. Cela posé, qu'on se rappelle que les mahométans ne sont qu'à l'an 1265 de leur ère, qu'on se repré sente ce qu'était l'Europe au treizième siècle, puis que l'on compare, en tenant compte de la différence des religions, des races, des climats, et l'on ne pourra se défendre d'admirer le génie de l'homme qui a su pendant plus de vingt ans donner à un pays tout barbare les apparences d'une civilisation florissante et avancée. Ce qu'il a voulu faire, il l'a fait avec l'applaudissement universel. Il a intéressé l'Europe entière à sa cause ; il a failli un moment changer les conditions de l'équilibre politique du monde ; il a tiré une grande et fertile contrée de la stagnation orientale ; il l'a résolument soustraite à la convoitise d'une puissance envahissante et dominatrice ; il a constitué pour ses descendants une principauté héréditaire, leur laissant le soin de poursuivre son œuvre et de maintenir le pays à la hauteur un peu factice où il l'avait élevé par une lutte de quarante années contre lui-même et contre tous les siens, tâche immense, travail inouï où sa raison a enfin succombé, après une carrière dont l'histoire d'Orient offre peu d'exemples et fournira sans doute peu d'imitateurs.

Le début du nouveau règne en est une preuve. Cet illustre enseignement est tout à fait perdu pour le petit-fils de Méhémet-Ali, Abbas-Pacha. Quand je quittai l'Egypte, ce prince était uniquement préoccupé du projet de se former une brillante garde d'honneur. Une clairvoyance intempestive lui avait fait chercher dans les écoles les jeunes gens dont il désirait s'entourer. Ils avaient été enlevés avec une rapidité dont les gouvernements despotiques et orientaux ont seuls le privilége. La chose vaut la peine d'être dite. Un officier supérieur vient sans être annoncé passer la revue des élèves ; il fait son choix et met de côté ceux dont l'apparence lui plait, c'est-à-dire presque tous. Ils seront soldats et auront l'honneur de caracoler aux portières de la voiture du prince. De leurs études interrompues, de leurs goûts contrariés, de leurs espérances brisées, des établissements ruinés, des services publics désorganisés pour longtemps, il n'en est pas question. Triste spectacle que ces écoles soudainement changées en prisons ; les maîtres, devenus geôliers, sont contraints de conserver aux caprices du pacha ces jeunes gens instruits à de plus nobles travaux. Les élèves errent de tous côtés : plus de travail, partant plus de discipline. Beaucoup d'entre eux parviennent à s'évader ; ils vont se cacher dans la ville ou chercher un refuge au désert : tout leur sourit mieux que cet esclavage doré. Ceux qui restent encore ne songent qu'aux moyens de rejoindre les fugitifs. L'oisiveté, le regret du passé, l'effroi de l'avenir aigrissent les esprits ; les habitudes d'ordre sont oubliées, et comme leur voix même est

méconnue, les maîtres sont réduits à réprimer par la force des excès jusqu'alors sans exemple.

Au milieu de ce bouleversement insensé, l'on ne saurait trop louer l'attitude qu'ont prise les anciens amis de l'illustre vieillard. L'édifice qu'ils ont péniblement élevé est détruit par un caprice puéril; ils assistent, sans plaintes inutiles, à cette ruine de leur œuvre. Ils attendent que l'orage qui brise tout soit passé, et que leur temps revienne. Déjà même ils prévoient le moment où l'on aura besoin de recourir à eux, et demeurent prêts à recommencer sur de nouveaux frais cette toile de Pénélope tant de fois menacée, aujourd'hui détruite.

La France doit au moins un regard bienveillant, un encouragement sympathique à ces propagateurs zélés de la civilisation. Loin de la patrie, ils lui restent attachés par le cœur, en étendent avec orgueil l'influence bienfaisante, en célébrent hautement la gloire, en voient pieusement les misères et apprennent aux enfants de l'Egypte à en prononcer le nom avec respect, avec espoir, avec amour.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, les salutations respectueuses de

Votre très-humble serviteur,

PELLISSIER.

Berlin, 3 juin 1849.



Paris, Paul DUPONT